



GESTION

FORMATION LA COMPTABILITÉ

LES BASES FONDAMENTALES DE LA COMPTABILITÉ

RÉFÉRENCE : BU02022

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 17.04.2025)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **La comptabilité** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **La comptabilité** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **La comptabilité** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **La comptabilité** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Secrétaire, chef d'entreprise, employé administratif... ou toute personne amener à gérer la comptabilité.

Prérequis

Avoir une expérience en entreprise.

Objectifs du stage

La formation **La comptabilité** a pour objectif de :

- Comprendre et maîtriser les bases comptables.

Durée

4 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement en comptabilité.

PC / Mac complet.

Divers supports de cours fournis. Méthode pédagogique participative.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION .:

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

☎ 01.47.23.79.72

CONTENU DU PROGRAMME

Notre formation en **comptabilité** offre une approche complète et pratique pour acquérir les compétences essentielles dans le domaine de la comptabilité. Les participants apprendront les principes fondamentaux de la comptabilité, y compris la tenue des livres, la préparation des états financiers, et l'analyse des données comptables.

Cette formation est conçue pour répondre aux besoins des débutants ainsi que des professionnels souhaitant actualiser leurs connaissances, en leur offrant un programme structuré et interactif animé par des experts du domaine.

PROGRAMME DE FORMATION

QU'EST CE QU'UN COMPTE ?

- ▶ La notion de compte en T.
- ▶ La partie double.

PRÉSENTATION DU « PLAN COMPTABLE » / LES CLASSES DE COMPTE

- ▶ Personnaliser son plan comptable.
- ▶ Traitement des pièces comptables (Client, Fournisseur, Vente, Achat...).

LE BROUILLARD / LE JOURNAL, IMPRESSION ET ANALYSE

LE GRAND LIVRE

LE LETTRAGE

- ▶ (recherche de la partie double).

LES OD

LES COMPTES CLIENTS / FOURNISSEUR

- ▶ (Facturation et Avoirs).

LA TVA

- ▶ Les différents taux de TVA.
- ▶ Les TVA non déductibles.
- ▶ La déclaration de TVA.

LES CHARGES ET LES PRODUITS

LE RAPPROCHEMENT BANCAIRE

LES EMPRUNTS ET LES PRÊTS

LES BFR

- ▶ (Besoins en fonds de roulement) analyse de la trésorerie et prévisionnels.

EDITION ET ANALYSE D'UN BILAN

LE COMPTE DE RÉSULTAT

- ▶ (Présentation et analyse).

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur **La comptabilité**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **La comptabilité** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ [opco.ep](#) pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ [atlas](#) pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ [fif.pl](#) pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ [afdass](#) pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France. La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Formation **La comptabilité** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS



Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72